

Le PIB

Point au 15/05/2020

L'épidémie de Covid-19 provoque un recul brutal du produit intérieur brut (PIB) européen et mondial. Indicateur le plus scruté pour évaluer l'état de nos économies, le PIB n'apporte pas d'information sur le bien-être des populations.

L'actu

La Commission européenne a publié la semaine dernière ses prévisions économiques pour l'année 2020. Du fait des mesures de confinement mises en œuvre mi-mars dans la plupart des États membres en raison de l'épidémie de Covid-19, elle prévoit une chute du produit intérieur brut (PIB) de **7,4 % cette année dans l'UE**. « Il est désormais clair que l'UE est entrée dans la récession économique la plus profonde de son histoire », écrit la Commission. Si elle prévoit un recul du PIB dans l'ensemble des États membres, les plus fortes baisses sont attendues en Grèce (-9,7 %), en Italie (-9,5 %) et en Espagne (-9,4 %). En France, le PIB devrait se contracter de 8,2 %. François Villeroy de Galhau, le gouverneur de la Banque de France, la banque centrale française, a déclaré hier que le confinement a « coûté sur la croissance annuelle près de 6 % de perte ».

L'éclairage

En quoi consiste une récession ?

La récession est une période pendant laquelle l'activité économique d'un pays recule. « Le plus souvent, on parle de récession si l'on observe un recul du PIB sur au moins deux trimestres consécutifs », précise sur son site l'institut national de statistiques Insee. Lorsque le taux de croissance baisse sur un trimestre seulement, on parle de croissance négative ou de contraction. La France est entrée en récession, car son PIB a baissé de 0,1 % au dernier trimestre 2019 et de 5,8 % au premier trimestre 2020. Une récession peut être causée par divers événements, tels qu'un choc économique (flambée des prix du pétrole, catastrophe naturelle, hausse des impôts, etc.).

Le choc peut **affecter négativement l'offre** – les quantités produites sont réduites – ou la demande – les ménages et les entreprises consomment moins. La pandémie de Covid-19 crée à la fois un choc d'offre et de demande. En période de récession, les entreprises réduisent leurs investissements, gèlent les embauches, voire licencient. Certaines font faillite. Les ménages subissent des pertes de revenus qui peuvent compromettre leur capacité à rembourser leurs emprunts. La récession diminue aussi les recettes fiscales puisque celles-ci dépendent des bénéfices des entreprises, des revenus des ménages et de leur consommation.

Pour aller plus loin

Récession. Comment une entreprise peut-elle [survivre à une récession](#) et prospérer par la suite ? Le journaliste Walter Frick répond à cette question dans la revue Harvard Business Review en présentant les résultats de plusieurs études économiques. Il montre les bienfaits du chômage partiel et les dangers de l'endettement.

AUTO EVALUEZ VOUS !

C'est ici : <https://forms.gle/vVdHpXzx8SAkhHvA8>